



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**Rapport Moral -
Rapport d'Activités -
Rapport Financier -**



Sommaire :

Introduction.....	Page 2
Rapport Moral.....	Page 3
Rapport d'Activités.....	Page 4 26

INTRODUCTION

Nous voici réunis pour notre cinquième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord bienvenue à toutes et à tous, à notre Assemblée Générale, ce moment si important dans la vie de notre Association.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral, son rapport d'activités et M. Khalil Gabtni présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes. Ces rapports sont approuvés par notre Conseil d'Administration.

Lors de notre Assemblée, nous allons procéder au renouvellement de notre Bureau.

En effet, nous allons procéder à l'approbation de nos deux Conseils d'Administration du 28 avril 2017 et du 28 septembre 2017 et de l'ordre du jour suivant :

Approbation de l'ordre du jour et des deux CA - 28 avril et 28 septembre 2017

Création de l'Antenne Bizerte - 21, Rue de Sousse

Présentation du jeune volontaire

le Rapport Moral 2016-2017

le Rapport D'Activités 2016-2017

le Rapport financier de l'année 2016-2017

les projets

Remaniement au sein du bureau et modification des statuts

Questions diverses

Les membres sortants sont : Mme Najoua Salem, Mme Teboulbi Caroline,

Les nouveaux membres sont Maître Abdelkarim Kouka, « Administrateur » Dr Ragueb Khalifa, « Administrateur » M. Sofien Gdaiem, « Administrateur ».

L'Assemblée Générale est aussi un moment de remerciements.

Nous tenons donc à remercier tous nos adhérents et tous nos administrateurs ici présents.

Mesdames et Messieurs, l'appui et l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre chère Association nous sont indispensables et ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

Je passe la parole :

Aux Membres du Bureau pour vous souhaiter la bienvenue.

Rapport Moral

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre présence.

Vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre Association.

Elle compte aujourd'hui 140 adhérents dont 60 à jour de leurs cotisations. Nous comptons parmi eux des membres demandeurs d'emploi, des RSI, des étudiants et des élèves et une cinquantaine de sympathisants.

L'année 2016 – 2017 a permis à notre Association de confirmer sa vitalité dans ses différents secteurs culturels, sociaux et Sport Loisir. La pratique du « Futsal » fait le bonheur de certains membres. Je vous informe que les créneaux du vendredi ont changé, désormais et suite à un commun accord avec l'US Turc nous aurons dorénavant les mercredis de 19h30 à 22h.

Par ailleurs, nous avons continué à participer à plusieurs réunions, conférences, forums, fêtes, colloques et rencontres Inter-Religieuses que je vais détailler dans le rapport d'activités.

Nous avons recruté un nouveau jeune volontaire qui va participer à toutes nos activités et je m'engage personnellement en tant que son tuteur.

Nous remercions vivement tous les Membres Bénévoles, ainsi que Madame Najoua Salem pour le travail qu'elle a effectué auprès des enfants. En effet, Madame Salem a enseigné l'Arabe et la Civilisation tunisienne pendant un an. Elle était obligée de nous quitter, car son contrat CAE n'a pas été renouvelé à cause des mesures prises par le Gouvernement et la suppression des contrats d'insertion.

Nous avons résolu certains problèmes d'ordre administratif à nos concitoyens, Nous avons soutenu et aidé deux familles franco-tunisiennes dans toutes leurs démarches funéraires jusqu'au rapatriement de leurs défunts jusqu'en Tunisie.

Maître Mounir Slama va nettement mieux, il nous souhaite de passer une excellente Assemblée. Il nous a été d'une grande importance quand à ses conseils juridiques.

Il faut noter notre partenariat avec la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes est très constructif.

Enfin, le site Internet et la page Facebook de notre Association, sont notre vitrine sur le web.

Grâce à notre Web-master ils sont toujours à jour. Nous avons environ 2000 visiteurs par mois.

Restons optimistes sur l'avenir de notre société civile Franco-Tunisienne et de notre Association.

Je vous remercie de votre attention.

Nous passons maintenant à notre Rapport d'Activités

Rapport d'Activités

10 Janvier - Création d'ADIM, « Amitié – Dialogue – InterReligieux - Montargois »



L'Association Des Tunisiens Du Loiret – l'Association ACOTAM – L'Association Culturelle Marocaine – L'Association Culturelle Sénégalaise – L'Église Catholique de Montargis et de Chalette – Le Temple Protestant – L'Église orthodoxe de Montargis sont les fondateurs de l'Association ADIM.

Nous sommes en train d'établir une Charte, dont voici un extrait :
<http://asso.tunis.loiret.free.fr/images/ADIM-Projet-Charte-2017.png>



Le 05 Novembre 2017 : Conférence – Avoir une double culture et faciliter la fraternité



Dans le contexte actuel, où l'Identité "heureuse ou pas", la diversité culturelle et le pluralisme sont plus que jamais d'actualité.

Dans le cadre de la semaine de la fraternité, L'Association Fraternité Générale a organisé une Conférence-Débat au Musée Quai Branly, Monsieur Maher Ben Azzouz Président de l'ADTL et Secrétaire Général de la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes et Monsieur Malik Zeshane, Directeur de l'Organisation Minhaj-ul-Quran International étaient les deux intervenants. Chacun d'entre eux a présenté un témoignage très enrichissant sur sa double culture. Pour Monsieur Maher, la culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité.

Il a revendiqué haut et fort sa double culture Franco-Tunisienne qui est selon lui une richesse et une source d'échanges, d'innovation et de créativité.

Monsieur Maher a dit qu'il ne fallait surtout pas qu'il arrive dans une situation où il est amené à choisir entre sa culture tunisienne et la culture française. Il voulait tout simplement éviter toute source potentielle de conflit intra-personnel découlant d'une dualité culturelle, créant ainsi en lui une issue psychologique négative.

Comment éviter cet éventuel conflit culturel à l'intérieur de soi-même que certains jeunes français issus de l'immigration ressentent, a-t-il rajouté ?

Eh bien, il a trouvé la réponse convaincante dans les valeurs de la République « Liberté – Égalité – Fraternité et Laïcité », et justement c'est grâce à la laïcité qu'il a compris que sa confession musulmane qui constitue une partie indissociable de sa culture tunisienne ne pouvait pas être un obstacle, en outre, il pouvait revendiquer avec joie sa double culture, car, selon la Constitution du 4 octobre 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » (art. 2). de la charte de la laïcité.

Il a adressé un message aux parents des jeunes français issus de l'émigration, aux éducateurs et aux responsables d'associations.

Si nous voulons que nos enfants soient épanouis dans leur vie professionnelle, sociale et leur éviter d'être confrontés à ce conflit intra-personnel découlant d'une dualité culturelle, il faudrait les faire aimer les valeurs de la République, les exhorter à revendiquer leur double culture qui s'avère selon lui aujourd'hui une arme redoutable pour combattre d'autres cultures, celle de la haine, celle du racisme, celle de l'antisémitisme, celle de l'xénophobie et dans le contexte actuel celle de l'islamophobie.

Et enfin, il a conclu en disant que sa double culture n'a aucun sens sans une valeur que Jacques Chirac l'a qualifiée d'entraide et du respect ;

C'est une des trois vertus inscrites dans la devise de notre République, l'usage veut qu'elle soit citée en dernier, mais elle n'est certes pas la moins importante et les Français lui sont particulièrement attachés,

C'est la FRATERNITÉ



Rapport d'Activités « Suite »

le 10 Novembre 2016 – Cérémonie inter-religieuse commémorative à Chalette Sur Loing



Tous les ans les communautés religieuses de

l'Agglomération Montargoise co-organisent une cérémonie inter-religieuse commémorative, intitulée « Veillée pour la Paix » .

Rappel:

Dans le carré militaire du cimetière de Montargis 317 soldats Catholiques, Protestants, Musulmans et athées. Nous les avons honorés, et rendu l'hommage qu'ils méritent et à travers eux, tous ceux qui sont venus de tous les continents et sont tombés pendant la Grande Guerre.

En présence des Élus de Montargis, Chalette Sur Loing, Monsieur le Maire de Nargis et des Présidents d'associations d'Anciens Combattants, de porte-drapeaux et de citoyens Montargois.

Cette cérémonie a été animée par Père Xavier, Diacre Bernard le Page pour les Catholiques, Viviane Grenèche, pour les Protestants et Kacim Balaban, Mamoudou Bassoum et Maher Ben Azzouz Président de l'Association Des Tunisiens Du Loiret pour la Communauté Musulmane Montargoise.

Des textes ont été lus, une vasque de lumière a été allumée. Chaque représentant a été invité à allumer une bougie au feu de la vasque.

Des fleurs ont été offertes à l'assemblée.

Un texte conçu par la communauté Musulmane, a été lu par Maher, dont voici le contenu:

« Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Aujourd'hui nous rendons hommage à tous les soldats morts pour la France dont 317 Catholiques, Protestants, Musulmans et athées qui sont enterrés dans le Carré militaire du cimetière de Montargis C'est un bel exemple de soldats multiconfessionnels qui ont combattu ensemble pour la France et pour la Paix.

En ce temps-là, la France se vantait d'être « la première puissance musulmane » en enrôlant massivement dans ses colonies : on compte 180 000 Algériens, 60 000 Tunisiens, 37 000 Marocains, 134 000 Noirs Africains, 43 000 Indochinois, 34 000 Malgaches.

Sur le front, l'État français fait tout pour améliorer le moral des troupes : des mosquées en kit pour célébrer les prières mortuaires ou la prière, livraison de moutons pour l'Aïd el-Kébir.

En ce temps-là, la France était « la première puissance musulmane militaire »:

On comptait 180 000 Algériens, 37 000 Marocains, 134 000 Noirs Africains « Les Tirailleurs Sénégalais », 430 00 Indochinois, 34 000 Malgaches et 60 000 de mes compatriotes Tunisiens.

Rapport d'Activités « Suite »

Merci au Père Xavier de nous avoir ouvert sa communauté et son église.

Merci à Monsieur Christian Carion, Président du comité Montargois du Souvenir Français pour avoir organisé cette cérémonie commémorative.

Comme tous les ans nous lançons un appel à toutes les communautés.

Ensemble, formulons le vœu d'un nouvel espoir, d'une révolution morale, d'un appel à l'action pour accéder à la paix, à la fraternité, à l'humanité, au respect de tous les Français sans distinction de race, de religion et d'origine..

Pour Information

L'Armée d'Afrique est née en Algérie. La plus ancienne unité est celle des zouaves. Viendront ensuite les spahis, les régiments de tirailleurs puis les goumiers, ainsi que la Légion étrangère, créée à Sidi-Bel-Abbès (Algérie).

À Verdun, le carré musulman compte 592 tombes devant l'ossuaire de Douaumont.

À fin de la Première Guerre mondiale, le Régiment d'infanterie coloniale du Maroc s'est révélé le régiment le plus décoré de France.

Plus de 170 000 Marocains, Algériens, Tunisiens et autres Africains (Sénégalais, Malgaches...) furent engagés durant la Seconde Guerre mondiale.

L'adjudant-chef tunisien Ahmed El Abed a été le premier militaire de l'armée française à pénétrer en Allemagne en 1945.

Je finis par un verset coranique :

« O humanité ! Nous vous avons créés d'un seul couple, d'un homme et d'une femme, Nous vous avons répartis en nations et tribus afin que vous vous connaissiez les uns les autres (et ne vous vous méprisiez pas). En vérité, le plus digne devant Dieu est celui d'entre vous qui est le plus droit. »

Sourate 49, (Les Appartements Privés), Verset 13.

يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتْقَاكُمْ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ صدق الله العظيم

le 13 Novembre 2016 – Assemblée Générale Annuelle – 2015 – 2016



Comme tous les ans, nous organisons notre Assemblée Générale. Cette année, à l'initiative de notre Bureau, nous avons voulu rendre un hommage aux victimes du terrorisme. M. le Président a demandé solennellement à toute l'Assemblée de rendre un hommage à toutes ces victimes dont les vies ont été fauchées par le terrorisme et l'obscurantisme l'année écoulée. A chaque attentat, il y a une symbolique qui s'attaque à ce que nous sommes, à notre raison de vivre ensemble. On a tous été attaqués en notre cœur. Tout le monde s'est levé et a observé une minute de silence. C'était un moment émouvant. Ensuite, M. le Président a passé la parole aux Membres du Bureau pour souhaiter la bienvenue, à Messieurs les Élus, au Dr Ghannem, à Monsieur Musa Osturk, Maire adjoint, qui a offert un cadeau et enfin à M. le Consul qui a ensuite distribué les cadeaux aux 42 élèves présents .

Rapport d'Activités « Suite »

le 26 Novembre 2016 – Préparatifs du Congrès National des Jeunes Tunisiens et Franco-Tunisiens



Maher avec Son Excellence Monsieur le Consul Général – Avec Madame la Secrétaire d'Etat de la Jeunesse

En présence de Monsieur Ali CHAALALI, Consul général de Tunisie à Paris, Monsieur Anouar YAHIA, Directeur Général de la jeunesse, Monsieur Mohamed Tahar ARBAOUI, Consul Général de Tunisie à Pantin, Monsieur Marouen FALFEL, député et représentant des tunisiens en France, Monsieur Walid METOUI, premier Secrétaire de l'Ambassade de Tunisie à Paris et Monsieur Ziadi Naoufe, Consul au consulat général de Paris et en vue de préparer le colloque du 28 décembre 2016 à Tunis, Mme Faten KALLEL, Secrétaire d'État de la Jeunesse a présidé ce samedi 26 novembre 2016 au Centre socio-culturel Dar Ettounsi à Aubervilliers; une réunion de travail où assistaient des responsables associatifs .

Notre Association a participé à ces travaux.

Chaque responsable associatif a eu l'occasion de s'exprimer.

Pendant son intervention, notre représentant, Monsieur Maher Ben Azzouz a dit que si nous voulons que nos jeunes Franco-Tunisiens soient intégrés dans les deux économies Tunisienne et Française, il faudrait les faire aimer les valeurs des deux Républiques, Tunisienne et Française, les exhorter à revendiquer leur double culture qui s'avère selon lui le pilier principal de leur épanouissement et leur équilibre social.

Le Congrès National des Jeunes Tunisiens est une initiative lancée par le Président de la République Tunisienne, il a pour objectif l'intégration des jeunes dans l'économie nationale.

Rapport d'Activités « Suite »

Le 22 octobre 2016 Journée de la Fraternité



M. Hadden, M. Maher, M. Turki et Dr Kammoun autour de Mariane, manifestant ainsi leur attachement aux valeurs de la République

Samedi 22 octobre 2016 , nos deux Associations ADTL-ORLEANS et Chalette ont participé à la Journée de la Fraternité, organisée par la Municipalité de Chalette Sur Loing.

Nous avons présenté un menu tunisien, composé d'une salade tunisienne et de deux sortes de tajins (au poulet et au thon)

Le but de cette manifestation:

Depuis l'attentat de Charlie Hebdo, dans notre pays et notre ville, nous vivons une période trouble empreinte d'interrogations et d'inquiétude. Dernièrement, Chalette a été particulièrement touchée.

Nous devons rester unis, refuser l'amalgame, rester solidaires tout comme les Chalettois l'ont été encore récemment lors des inondations.

Ils ont prouvé une fois de plus combien il était essentiel de tisser et maintenir des relations d'entraide, remplies de respect, d'union, d'écoute et de tolérance.

Nous avons besoin de plus d'égalité, de justice sociale, de libertés, de fraternité et de vivre-ensemble, valeurs sur lesquelles la ville de Chalette s'est toujours appuyée et qu'elle continuera à faire vivre.

La fraternité est une valeur forte .

Le 21 Janvier 2017 Vœux à la Population



Comme tous les ans l'Association Des Tunisiens Du Loiret participe à cette cérémonie.

Plus de 500 Chalettoises et Chalettois réunis à la Maison des Associations.

Au cours de sa cérémonie de vœux, Franck Demaumont, le Maire de Châlette-sur-Loing, a récompensé quinze habitants méritants. Et de jeunes diplômés.

En juin dernier, au péril de leurs vies, Olivier Beaudoin et Christophe Dantin ont mis hors de danger pas moins de quinze victimes des inondations, rue Lafontaine.

Sillonnant de longues heures cette artère dans le quartier du Lancy, ils ont même été chercher deux agents des services techniques, surpris, eux aussi, par la rapide montée des eaux. Christophe Dantin s'était encordé afin d'aller les secourir.

Samedi, Olivier Beaudoin était à la Maison des Associations, tout comme quinze autres Châlettois récompensés par Franck Demaumont, le Maire.

Après avoir adressé à la population des vœux volontairement optimistes, dans lesquels il a milité pour une citoyenneté active et forte, l' élu a remis la médaille de la ville à des commerçants et simples citoyens châlettois valeureux dans leur action, au profit de leur ville et de ses habitants.

Le jeune Abdarahmane Sall, diplômé de journalisme, à la carrière prometteuse a retenu l'attention du public. Il s'est dit gêné par cette décoration qu'il veut remettre à ses parents, responsables de son éducation et auxquels il doit tant.

Le Maire a annoncé pour début juin, l'ouverture du centre municipal public de santé. Elle précédera celles de la piscine « prévue à l'été 2018, et la future école de Vésines pour la rentrée scolaire 2019. »

À l'issue de la cérémonie, une trentaine de jeunes diplômés (sur plus de 80) ont été mis à l'honneur.

Les récompensés. Bénévoles, aide aux sinistrés : Pascal le Carpentier, Patrice Delacour, Kévin Ruse, Nadia Sorjane, Géraldine Olivier ; « Acte de bravoure, inondation juin » : Olivier Beaudoin et Christophe Dantin ; Redynamisation de quartier : boucherie et supérette du Lancy, bar Couto et supérette Aydemir à Vésines, magasin Fleurs et créations et boulangerie Lemonnier au bourg ; jeunesse : Oulimata Thiam, Abdarahmane Sall ; seniors : Carmen Gil-Leclerc, Hamza Yildiz.

Source : La République du centre

Discours de M. Le Maire

vœux de M. Le Maire 2017

Le 23 Mars 2017 Colloque sur le Tourisme Tunisien



Notre Association est un membre fondateur de la Fédération des Associations Franco-Tunisiennes, à ce titre nous avons participé au Colloque qui s'est déroulé au Sénat.

Un compte-Rendu rédigé par M. Maher Ben Azzouz est à votre disposition. Cliquez sur le lien ci-dessous

<http://www.faft.fr/pdf/CR-OFFICIEL-COLLOQUE-TOURISME-23-3-17.pdf>

Le 28 - 04 - 2017 Réunion dînatoire du Conseil d'Administration



CA de notre Association qui s'est tenu le 28 - 04 - 2017 à 19h00 à
Chalet D'Italie 3 Bd Anatole France 45200 Montargis,

- Approbation de l'ordre du jour,
- Élection des nouveaux membres du Bureau,
- Point financier,
- Projet de budget,
- Projet d'actions,
- Projet De recrutement d'un jeune volontaire en service civique,
- Contrats en cours,
- Questions diverses.

Ci-joint le Procès Verbal : <http://asso.tunis.loiret.free.fr/pdf/PV-CA-28-04-2017.pdf>

Le Mercredi 3 Mai 2017 – ASSISES DU TOURISME TUNISIEN – à l'espace Landowski à Boulogne–Billancourt.



Avec M. Pierre-Christophe Baguet Maire de Boulogne Billancourt

Cette manifestation proposée en partenariat avec la Fédération tunisienne de l'hôtellerie (FTH), la Fédération tunisienne des agences de voyages (FTAV) et la Fédération tunisienne des restaurants touristiques (FTRT). Elle est soutenue par l'Office national du tourisme tunisien (ONTT).

Notre Association était représentée par M. Maher Ben Azzouz qui a participé à l'atelier « Tourisme durable ».

Nous avons abordé les 6 thèmes suivants :

Accessibilité : Renforcer l'accessibilité (accès aérien, transport terrestre et maritime, procédures de visa et structures d'accueil) de la destination Tunisie.

Communication & promotion: Adopter une stratégie de communication et de promotion innovante et intelligente.

Tourisme durable : Mettre le développement durable au cœur du secteur touristique.

Une offre de qualité conforme aux standards internationaux: Repenser le produit touristique et l'adapter aux nouvelles exigences et attentes des clients locaux et internationaux (sécurité, qualité, technologies,...).

Une offre diversifiée et innovante: Engager une nouvelle dynamique de l'offre basée sur l'inclusion régionale, la diversification et l'innovation.

Redressement & Développement: Restaurer les équilibres financiers des entreprises, améliorer le rendement du secteur, développer de nouveaux mécanismes de financement et relancer l'investissement touristique.

Rapport d'Activités « Suite »

Le 06 Mai 2017 – « Sortie annuelle pédagogique – 06 Mai 2017 »

Description de la Journée

Dans le cadre de l'apprentissage de la langue arabe et de la civilisation tunisienne, l'Association Des Tunisiens Du Loiret organise tous les ans une sortie pédagogique entre les jeunes membres et leurs parents.

En effet, en dehors des cours d'arabe et de civilisation tunisienne, ce type de sortie intervient également sur l'intellect de l'enfant, mais surtout sa curiosité, le poussant ainsi à s'intéresser davantage à ses origines et à la tolérance. C'est pour cela que les sorties pédagogiques que nous organisons sont généralement choisies et programmées en cohérence avec le programme des cours d'arabe et de civilisation tunisienne qui nous ont été spécialement préparés par le centre pédagogique de l'éducation nationale tunisienne.

Par ailleurs, vu le contexte actuel et au regard des événements dramatiques qui se sont déroulés, nous voulions apporter une réponse au terrorisme et à la radicalisation des jeunes Français issus de l'immigration tunisienne. En collaboration avec le Sacré Cœur, nous avons mis en place une visite à la Basilique .

Cette visite a été animée par une sœur des Bénédictines. C'est le sens de la tolérance et la fraternité entre les religions que nous avons voulu inculquer à nos jeunes présents et très réceptifs.

Descriptif de la sortie :

Rendez-vous , à 7h45 sur le parking de la Maison Des Associations. 62 personnes étaient présentes .

Départ 8h00 – le retour a eu lieu à 19h30.

Ambassade de Tunisie , 25 Rue Barbet de Jouy, 75007 Paris:

Nous avons été chaleureusement accueillis par son Excellence, Monsieur Rassaa Ambassadeur et Monsieur Walid Métoui , Premier Secrétaire qui nous a fait visiter l'Ambassade.

Ensuite, une réception a été organisée par son Excellence à notre honneur, autour d'une pâtisserie fine tunisienne et de boissons rafraîchissantes .

Durant cette réception, Monsieur l'Ambassadeur a adressé un mot de bienvenue et il a répondu à toutes les questions posées par nos élèves.

Esplanade de Bourguiba – port du, Quai d'Orsay, 75007 Paris

L'esplanade Habib Bourguiba est une voie située dans le quartier du Gros-Caillou du 7^{ème} arrondissement de Paris. Cette voie est créée en 2004 sur la partie arborée du quai d'Orsay en souvenir du premier Président tunisien Habib Bourguiba (1903–2000).

Un moment solennel pour rappeler un aperçu sur l'histoire du 1^{er} Président de la Tunisie (1903 – 2000).

Institut du monde arabe – 1 Rue des Fossés Saint-Bernard, 75005 Paris.

Visite du Musée (Découverte du monde arabe, par-delà les idées reçues, en présentant toute la diversité des cultures, ethnies, langues, confessions, depuis les origines jusqu'à nos jours – Participation 8,00€/adulte –

Prise en charge de tous les enfants jusqu'à 25 ans.)

Rapport d'Activités « Suite »

Bateaux mouches – Port de la Conférence, 75008 Paris

Balades sur la Seine et déjeuner . Notre Association a offert les entrées à tous les parents et les enfants.

La Basilique de Sacré Cœur de Montmartre – 35 Rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris

* Dans le cadre du dialogue Inter-Religieux que nous avons créé dans le Montargois "Association ADIM", et la lutte contre la radicalisation des jeunes, cette visite ne fait que confirmer l'initiative que le Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux a adressé aux fidèles de l'islam par la voix de son président le Cardinal Jean-Louis Tauran.

* Le Conseil rappelle les liens qui unissent chrétiens et musulmans et appelle « à travailler ensemble pour la justice, la paix et le respect des droits et de la dignité de chaque personne ».

La Mosquée de Paris – 2bis Place du Puits de l'Ermite, 75005 Paris

* Première mosquée construite en France métropolitaine, se concrétise après la Première Guerre mondiale pour rendre hommage aux 70 000 morts de confession musulmane qui avaient combattu pour la France.

* Nous n'oublions pas que 1 600 Personnes Juives auraient été sauvées par la Mosquée de Paris entre 1942 et 1944.

« Lettre de remerciements à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur »



Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur,

Permettez-moi de vous exprimer, à titre personnel et au nom de tous les membres de notre Association la reconnaissance de l'organisation de ce chaleureux accueil que vous nous avez réservé, ainsi de la réception au sein de votre Ambassade.

Les parents, les enfants et moi-même avons été enchantés et émus lors de votre discours.

Nous étions aussi émerveillés par votre humilité que vous avez eue pour répondre à toutes les questions que nos enfants avaient posées.

Je voudrais aussi renouveler les félicitations à Monsieur Walid Metoui, Premier Secrétaire de l'Ambassade qui a eu le plaisir de nous faire visiter l'Ambassade riche en histoire et en émouvants souvenirs autour du premier Président et père de tous les tunisiens Habib Bourguiba.

Enfin, nous avons apprécié la pâtisserie fine tunisienne que vous nous avez offerte ainsi que les boissons rafraîchissantes.

Fier de notre Ambassadeur et de notre Ambassade, je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Maher Ben Azzouz – Le Président

Rapport d'Activités « Suite »

« Sortie annuelle pédagogique - 06 Mai 2017 - Quelques photos



Réception à l'Ambassade de Tunisie



Au Sacré Cœur



A la Mosquée de Paris

Rapport d'Activités « Suite »

Quelques photos



Bateaux Mouches

***** FIN *****



Le 07 mai 2017 , nous avons co-organisé avec ADTL-Orléans une Journée consulaire.

JOURNÉE CONSULAIRE
Dimanche 7 mai 2017
de 9 h 00 à 15 h 00
Procédures consulaires:
Renouvellement des passeports, des cartes consulaires

LE CONSULAT GÉNÉRAL DE TUNISIE À PARIS القنصلية العامة التونسية في باريس

La salle A1 de l'Espace Olympe de Gouges (site des Chèques Postaux)
3, Rue Edouard BRANLY - 45100 Orléans La Source,

Rapport d'Activités « Suite »

Le 08 juin 2017 – Un repas du début de Ramadan en toute convivialité



Le Ramadan est l'un des événements majeurs de la vie de tout musulman. Le rythme et les habitudes changent, la nourriture

et les humeurs aussi ! Il convient de s'y préparer pour le vivre le mieux possible, qu'on soit pratiquant ou qu'on ne le soit pas.

Le mercredi 08 Juin 2017, s'est tenu le traditionnel repas du Début de Ramadan organisé par l'Association Des Tunisiens Du Loiret, à Chalette Sur Loing

L'Association a reçu une centaine de convives, ayant répondu favorablement à leur invitation.

Après avoir rappelé l'importance de ce mois béni, Monsieur Maher Ben Azzouz, a présenté son mot ci-après à l'assemblée

Mot de Bienvenue de Maher Ben Azzouz lors de l'IFTAR du 08 juin 2017

Que la paix soit sur vous Salamou Aleykom **بسم الله الرحمن الرحيم**

Le mois de Ramadan est un mois béni, c'est un mois de paix.

*Monsieur le Maire de Chalette Sur Loing, vice-président de l'agglomération montargoise,

*Mesdames, Messieurs les élus du Conseil Municipal de Chalette sur Loing,

*Monsieur Walid Métoui, Premier Secrétaire de l'Ambassade de Tunisie et Représentant de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur.

*Madame Jalila Gabouret, conseillère Régionale et ami de notre Association puisque Jalila est franco-tunisienne comme moi.

* M. Youssef Meniar Administrateur exécutif du Groupe d'Amitié France-Tunisie au Sénat,

*Mesdames, Messieurs les membres du groupe d'Amitié et Dialogue Inter religieux Montargois,

Je saisi l'occasion de vous annoncer la naissance du Groupe Amitié – Dialogue Inter Religieux Montargois, dont notre Association est Membre Fondatrice.

*Mesdames, Messieurs les administrateurs de l'Association Des Tunisiens Du Loiret.

Dr Kammoun et M. Khalil Gabtni et sa famille, Dr Ghrab Badie et sa femme , M. Kais Teboulbi et sa femme.

*Mesdames, Messieurs les administrateurs de l'Association Des Tunisiens Du Loiret – Orléans avec leur Président M. Mohamed Turki

*Le Professeur, M. Abdelmajid Halimi qui sera notre intervenant sur les bienfaits du jeûne sur le plan spirituel

* Tous les jeunes et leurs parents. Notre Association a été créée pour eux.

Rapport d'Activités « Suite »

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous faire part de deux messages : le premier est du Consul Général du Sénégal, car il devrait être parmi nous ce soir et un deuxième message de la part de M. Jean-Pierre Sueur.



Message de son Excellence Le Consul Général du Sénégal, Monsieur Amadou-Diallo

« Lu par Maher »

Je voudrais très franchement vous remercier pour votre invitation très fraternelle et qui honore le Sénégal. J'aurais vraiment voulu partager avec vous, l'ensemble des personnalités pressenties et mes compatriotes le moment sublime de rupture de jeûne. Mais malheureusement je suis contraint de rester sur Paris aujourd'hui. Je vous prie de m'excuser et de transmettre mes regrets à tout le monde.



Message de Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, Ancien ministre, Président du groupe France-Tunisie du Sénat. « Lu par Maher »

Chers Amis,

Des raisons familiales ne me permettant pas d'être présent ce soir à Châlette à la rupture du jeûne à laquelle vous m'avez fait l'honneur de me convier, je veux d'abord vous saluer chaleureusement, vous tous qui êtes rassemblés ce soir, amis élus de la Région, de Châlette et du Montargois, responsables de la Fédération des Associations Tunisiennes de France et de l'Association des tunisiens du Loiret et amis de la chère Tunisie à laquelle je suis fraternellement attaché.

Je vous souhaite une belle soirée dans le bonheur et la joie.

La Tunisie s'est engagée avec ferveur et confiance dans la voie de la démocratie.

La belle Révolution tunisienne, je l'ai soutenue et la soutiens de tout cœur.

La Tunisie et la France ont subi les mêmes attaques des terroristes et fanatiques qui récusent les valeurs de la démocratie, du progrès, qui récusent le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, auxquels nous sommes profondément attachés.

Nous devons continuer de lutter ensemble contre ce terrorisme et ce fanatisme et œuvrer pour la paix, la compréhension mutuelle et les Droits de l'Homme.

En tant que président du groupe d'amitié France-Tunisie du Sénat, j'œuvre sans relâche avec mes collègues pour renforcer notre coopération dans les domaines du tourisme et de l'économie – comme deux colloques récents, très suivis, organisés au Sénat l'ont montré-, pour le respect des engagements pris à Deauville et lors

Rapport d'Activités « Suite »

de la conférence Tunisia 2020, à laquelle j'ai participé personnellement, pour les coopérations dans les domaines sanitaires, universitaires, culturels et dans bien d'autres domaines.

Chers amis, je reste à votre disposition, de tout cœur.

*Belle soirée ! Vive l'amitié entre la France et la Tunisie.

Le mot de Monsieur Maher ben Azzouz

Chers amis,

C'est toujours pour nous, l'Association Des Tunisiens Du Loiret, un grand honneur et un immense privilège de vous recevoir à l'occasion de l' IFTAR « repas de rupture du jeûne du mois de Ramadan ».

Un bref rappel sur le Ramadan

Les musulmans du monde entier durant ce mois béni se consacrent à la prière et au recueillement.

C'est aussi un moment particulier durant lequel ils font preuve d'esprit d'entraide et de générosité envers les plus démunis.

Les Musulmans se rassemblent avec leurs familles, leurs voisins et leurs amis pour partager, dans un esprit convivial, le repas du soir.

Le mois de Ramadan rappelle à tous les Musulmans les valeurs chères à l'islam « telles la solidarité, le bonheur, la dignité, le respect de la vie, le respect de la différence et de la diversité, l'épanouissement spirituel, les bienfaits sur notre santé et le sens de notre vie, de nos engagements et de nos actions.

Mesdames, Messieurs, votre présence parmi nous est d'une grande importance car elle symbolise à nos yeux votre sympathie et votre solidarité à l'égard de notre communauté Musulmane et plus particulièrement tunisienne qui demeure fragilisée par les tristes événements que nous avons connus récemment.

Une pensée à nos amis Britanniques qui viennent eux aussi de vivre des actes terroristes

Aussi, une pensée à nos frères coptes qui ont été eux aussi frappés par les atrocités.

قال رسول الله صلى الله عليه وسلم: استوصوا بالقبط خيراً فإن لهم ذمة ورحماً

Notre bien aimé le Prophète a dit: Lorsque vous allez conquérir l'Égypte, comportez vous bien avec les Coptes.

Notre Prophète était marié à Maria , la copte (Chrétienne Égyptienne), son père, était copte et sa mère aussi. Je remercie la presse d'avoir accepté de couvrir cet événement aujourd'hui, pour transmettre à tous les lecteurs notre volonté de rester unis et pour faire face tous ensemble à cette terreur et à cette violence aveugle.

Et face à ces menaces, faisons preuve de vigilance, de calme et de dignité.

Nous, Association Des tunisiens Du Loiret, avons pris nos responsabilités.

C'est pourquoi nous œuvrons d'une même voix et sans relâche pour déconstruire toute forme d'extrémisme religieux et favoriser les valeurs d'ouverture et de tolérance de l'Islam.

Dans cet esprit, nous nous sommes assignés une tâche primordiale :

La prévention de la délinquance, de l'extrémisme violent et du radicalisme.

Nous menons des actions concrètes avec le soutien des parents de la municipalité et de M. le Délégué du Préfet ici présent, « je précise qu'en cette année d'élections, nous sommes en pleine période de réserve

Rapport d'Activités « Suite »

renforcée. M. Aboubacry Sall est invité aujourd'hui pas en tant que délégué du préfet mais en tant que citoyen et ami de notre Association.

Je souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire, Franck Demaumont, Monsieur Walid Métoui, Premier Secrétaire de l'Ambassade de Tunisie les élus de la Municipalité de Chalette , Toute l'équipe d'ADIM « Amitié – Dialogue – InterReligieux – Montargois », à toute l'équipe d'ADTL–Orléans, « M. Turki, M. Belgacem, M. Abdelkarim Kouka, Mme Raja et Mme Samira, au Professeur Abelmajid Halimi, Dr Kammoun , Dr Badie Grab, qui vont nous présenter la conférence sur les bienfaits du jeûne, Monsieur Kaies Teboulbi « Vice-Président », tous les membres du Bureau, Monsieur Cyril Bonin , les élus de la Municipalité de Chalette Sur Loing , Monsieur Kasim Balaban et Monsieur Mamoudou Bassoum, ainsi qu'à Monsieur Philippe Marion Principal du Collège Paul Eluard, Monsieur Aboubacry Sall, Délégué du Préfet et La Presse locale.



Monsieur Le Maire a pris la parole et a souhaité un bon Ramadan à tous les Chalettois de confession musulmane et a remercié notre Association pour l'organisation de ce Repas Iftar .

Monsieur le Maire a affirmé son attachement à la laïcité tout en déclarant que la religion a toute sa place dans sa commune.



Monsieur Walid Métoui , Premier Secrétaire de l'Ambassade de Tunisie et Représentant de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur a souhaité un bon Ramadan à toute la communauté Tunisienne du Loiret et spécialement de Chalette Sur Loing.



M. Cyril Bonnin « Conseiller Municipal », Monsieur Philippe Marion « Principal du collège Paul Eluard », Monsieur Bassoum « Maire Adjoint », Monsieur Kasim Balaban « Conseiller Municipal » et Monsieur Sall ont pris la parole aussi pour exprimer leur gratitude et leur soutien à cette manifestation et souhaiter un bon Ramadan à tous les Musulmans.



L'équipe d'ADIM « Amitié–Dialogue–InterReligieux–Montargois » était là pour souhaiter un Bon Ramadan à tous les Musulmans du Loiret.

Conférence-Débat :



Après un dîner typiquement tunisien composé de « Chorba, Salade, Brik, Couscous Royal », une assiette de douceurs tunisiennes et un thé à la menthe, les convives ont assisté à la conférence sur « les Bienfaits du Jeune ».

Le Professeur Abdelmajid Halimi nous a récité quelques versets coraniques, « Ô croyants ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux peuples qui vous ont précédés, afin que vous manifestiez votre piété » (2 : 183) ».

ensuite il nous a démontré que le croyant atteigne l'objectif du jeûne, Dieu instaure tout au long du mois de Ramadan un climat favorisant une rupture partielle avec ce bas monde. Il l'incite à lire le Coran, à accomplir de bonnes actions, à prier la nuit, à faire une retraite spirituelle de dix jours à la mosquée, etc. Dieu exige même du croyant qu'il s'acquitte d'une aumône (zakât al-fitr) à la fin du jeûne, afin qu'il n'oublie pas, qu'au-delà de sa relation « verticale », Dieu attend de lui qu'il améliore sa relation « horizontale ». Cela explique pourquoi le croyant doit aussi s'abstenir de faire du mal à autrui avec sa langue lorsqu'il jeûne.

La deuxième partie de la conférence était consacrée aux bienfaits du jeûne sur le plan médical présentée par nos deux Administrateurs et docteurs Mahdi Kammoun « Cardiologue » et Badie Ghrab « Anesthésiste ». Nos deux docteurs ont démontré les surprenantes vertus thérapeutiques du jeûne sur notre corps et que sur le plan thérapeutique, le jeûne est utilisé par des médecins en Russie.

Ils ont évoqué dans les découvertes des bienfaits du jeûne dans le cadre de la lutte contre le cancer.

Un échange très enrichissant entre la salle et les intervenants s'est instauré.

Tous les convives ont apprécié la soirée passée ensemble autour d'un Iftar vraiment inoubliable.



Rapport d'Activités « Suite »

Les 14 et 15 Juillet – Fête de Chalette



Comme tous les ans, notre Association participe activement à la Fête de Chalette, cette année l'équipe d'Orléans est venue en force pour gérer le stand culinaire . Nous tenons à remercier particulièrement:

Mohamed Turki, le Président, M. Belgacem et toute sa famille qui ont participé pendant les deux journées (préparation du couscous, thé et salade...), M. Belgacem qui s'occupait plus particulièrement du barbecue et sa fille Aïcha qui participait activement à la vente.

- Hassine qui a participé pendant les deux journées (pour faire en particulier les sandwichs au merguez)
- Pascal qui a participé la première journée (aspect commercial pour attirer les clients et barbecue) et qui nous a aidé, en tant que Sous-Directeur de Promocash, à faire une carte de fidélité à notre Association pour pouvoir s'approvisionner et faire nos achats pour cette fête et pour les autres fêtes à venir inch'Allah
- Abdelkrim qui a participé la journée du 14 juillet (vente en particulier).

Nous remercions aussi Samira qui a offert à l'Association 70 pièces de maqroudhs.

Nous remercions nos visiteurs: Les jeunes Mehdi et Saad, les Administrateurs de l'ADTL habitant Chalette: Khalil Gabtni, Kais Téoulbi et Saïed Dhaouadi. Encore une fois, nous avons laissé une bonne image.

Quelque manifestations à ne pas oublier

* Théâtre en langue Arabe de fin d'année initié par Mme Najoua Salem . Tous les élèves y ont participé, ce fut un moment très agréable pour les parents.

* Aides aux démarches administratives et quelques Participations à des réunions et des Séminaires



* UOIF : le 04 Février Colloque Annuel « L'Islam en France »

*Colloque pour l'investissement au Sénat

* Réunion avec le Premier Sous Préfet de Bizerte, « Aides aux sinistrés de Sejnane »

* Cinq de nos jeunes ont suivi un séjour linguistique et apprentissage du coran à la Maison du Coran à Bizerte.

* Nos concitoyens nous sollicitent pour les aider à accomplir des démarches administratives et à prendre en charge toutes les procédures en étroite collaboration avec notre Consulat Général, le rapatriement des personnes décédées.

Rapport d'Activités

Le 28 juillet 2017 – Forum OTE à Tunis



M. Ben Azzouz, M. Gabtni, M. Turki et M. Jellibi accompagnés de Monsieur Mohamed Trabelsi, Ministre des Affaires sociales tunisienneK.

Chaque année notre Association participe au Forum des tunisiens à l'étranger et des associations Franco-Tunisiennes.

Cette année, l'Association Des Tunisiens Du Loiret était représentée par :

Maher Ben Azzouz , Mohamed Turki et Khalil Gabtni .

Les Tunisiens à l'étranger sont perpétuellement considérés comme une partie prenante de La Tunisie et ce de par le rôle de premier plan qu'ils jouent dans la préservation de l'image rayonnante de La Tunisie à l'étranger ainsi que leurs apports considérables à l'économie nationale.

Est considéré « Tunisien résidant à l'étranger » tout citoyen ayant résidé dans un pays étranger durant plus de 2 ans et la durée globale des séjours en Tunisie ne doit pas dépasser 180 jours par période de 365 jours.

Tout tunisien résident à l'étranger désireux de créer un projet économique peut bénéficier de :

La franchise totale des droits et taxes dûs à l'importation de matériel, d'outils de travail et de biens d'équipement nécessaires à la réalisation de son projet ainsi que d'un camion.

La suspension de la taxe sur la valeur ajoutée, du droit de consommation et des droits sur le chiffre d'affaires à l'acquisition sur le marché local auprès des personnes assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée.

Le matériel et les équipements peuvent également être acquis localement, avec suspension de la TVA.

Les véhicules bénéficiant de l'avantage fiscal susvisé sont immatriculés dans la série normale « RS » et sont assortis d'une réserve d'incessibilité de cinq ans. Délocalisation Et Défisicalisation Société –

Création Société offshore :

Les entreprises totalement exportatrices sont considérées non résidentes (offshore) lorsque le capital est détenu au moins à 66% par des non résidents tunisiens « résidant à l'étranger » au moyen d'une importation de devises convertibles.

Résumé les principaux avantages :

Accord de non double imposition entre les pays européens, maghrébins et La Tunisie,

Pas de T.V.A pour les règlements reçus de l'étranger et les achats en Tunisie,

5% d'impôts sur les dividendes non réinvestis, aucun impôt sur les revenus ou les dividendes ne sera versé au pays d'origine en vertu de l'accord de non double imposition,

10% d'impôts sur les bénéfices,

Une seule personne nécessaire pour constituer la société,

Le secret bancaire est juridiquement respecté,

Entre 00,00% et 16,57% taux de charge sociale Patronale pour les salariés,

Aucune charge sociale pour le gérant non salarié,

Un coût salarial nettement inférieur à l'Europe (SMIC en Tunisie = 133,35 €)

Rapport d'Activités « Suite »

Un capital minimum de 500 euros pour constituer une société (le capital n'est pas bloqué)

Garantie de transfert des dividendes – Avantages Financiers – Possibilité d'ouverture des comptes bancaires en devise ou en dinars convertible.

Services de gestion des comptes bancaires à distance – Pas des limites au niveau des transactions vers l'étranger.

Plusieurs Modalités de retrait sont disponibles (carte internationale, virement Swift)

Encouragement De L'exportation La Loi N°71 –2016 Du 30 Septembre 2016 :

La déduction une quote-part de leurs bénéfices ou revenus provenant de l'exploitation des quatre premières années d'activité selon les mêmes conditions, fixée comme suit:

100% pour la première année, 75% pour la deuxième année, 50% pour la troisième année, 25% pour la quatrième année. Une déduction supplémentaire au taux de 30% au titre des amortissements des machines, du matériel et des équipements destinés à l'exploitation, à l'exception des voitures de tourisme autre que celles constituant l'objet principal de l'exploitation, acquis ou fabriqués dans le cadre d'opérations d'extension, de l'assiette de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dû au titre de la première année à partir de la date d'acquisition, de fabrication ou du commencement de l'utilisation.

Importation D'équipements.

La Franchise des droits et taxes dans le cadre de la création de projet est accordée si les conditions suivantes sont remplies:

Être de nationalité tunisienne et avoir atteint l'âge de la majorité (fixé à 18);

Justifier d'un séjour à l'étranger d'au moins 2 ans avant la dernière date d'entrée en Tunisie précédant celle du dépôt de la demande d'exonération auprès des services des douanes;

La durée globale des séjours en Tunisie ne doit pas dépasser 180 jours par période de 365 jours. Les cas de force majeure prévus par le régime du retour définitif ne sont pas pris en considération;

L'acquisition du matériel et des équipements doit avoir lieu dans un délai maximum de 180 jours à partir de la dernière date d'entrée en Tunisie.

Transfert De L'activité Économique De L'étranger Vers La Tunisie

Les machines et équipements à usage agricole, industriel ou commercial importés par les Tunisiens résidents à l'étranger suite à la cessation et au transfert de leur activité en Tunisie, bénéficient de l'exonération des droits et taxes et de la dispense de l'autorisation d'importation, à condition que ces biens soient affectés au même usage.

L'importation des équipements doit se faire en une seule fois non renouvelable.



Monsieur Youssef Chahed – Chef du Gouvernement

Dans un communiqué rendu public ce vendredi 28 juillet 2017, la présidence du gouvernement s'est exprimée sur une nouvelle stratégie pour capter les Tunisiens résidant à l'étranger « dont les compétences peuvent aider la Tunisie dans sa progression économique ».

L'idée étant le renouement de la République avec les nouvelles générations de Tunisiens nés et vivant à l'étranger, notamment par des programmes d'apprentissage de la langue arabe au cours de cette saison estivale. Youssef Chahed s'est aussi exprimé sur l'aide majeure que pourrait constituer les Tunisiens résidant à l'étranger, en cette période difficile pour la Tunisie, à trouver la voie pour une prospérité économique.

« Nous sommes en train d'élaborer une stratégie pour attirer les compétences de la diaspora tunisienne, qui est en mesure d'aider la Tunisie à surmonter cette situation difficile. » . Ce fut un Forum très enrichissant.

Nos Projets

Notre Association poursuivra les actions engagées courant 2016 2017 , auxquelles viennent s'ajouter un projet cher à nos compatriotes tunisiens à savoir la création d'une Antenne à Bizerte en Tunisie au 21 Rue de Sousse plus exactement. L'équipe de Bizerte auront pour mission la distribution des paniers alimentaires et des fournitures scolaires aux enfants orphelins et pauvres.

Les cours d'Arabe et de la Civilisation Tunisienne continuent , avec seulement deux niveaux, niveau 1 pour les débutants et niveau 2 pour les intermédiaires.

Continuer à organiser des conférences-débats autour des thématiques médicales, concernant nos jeunes et surtout à leur inculquer les valeurs de leurs deux pays « La Tunisie et la France » et la fierté d'avoir une double Culture.

Nous aurons aussi un partenariat avec l'Association pour le don du sang à Orléans.

Nous Continuerons à recruter des contrats services civiques entre 16ans et 25 ans.

Créer des Liens et des Échanges avec d'autres Associations grâce notamment à notre Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes.

Notre site et page Facebook de notre Association sont à votre disposition 24/24, et ceci afin de mieux se faire connaître, de rassembler encore plus d'adhérents et de propager notre message.

Les adresses :

<http://www.adtl.org/>

<https://www.facebook.com/AssociationDesTunisiens> et Twitter : adtl45 – @adtl45

Merci de votre attention.

Le Rapport financier ainsi que le compte résultat est à votre disposition au siège de l'Association .

Toute personne désirant les récupérer est priée de nous le demander par mail ou contacter

M. Khalil Gabtni ou M. Maher Ben Azzouz

Mail : CONTACT@ADTL.ORG